

Agenda de la direction

Lundi 22

comité de pilotage PIA

Mardi 23

Mercredi 24

Jeudi 25

Vendredi 26

Agenda des membres du CODIR

Lundi 22

–

–

Mardi 23

– Réunion des pilotes d'axes du plan Ecophyto à la DGAL

Mercredi 24

–

Jeudi 25

–

Vendredi 26

–

Points mis à discussion du CODIR

– Refus d'approbation des budgets initiaux 2015 des chambres d'agriculture

Les lettres pour les préfets, confirmant l'instruction de début décembre, ont été validées, signées et transmises.

– Coopératives

Arbitrage rendu sur le Gard et l'Hérault. Les critères de la circulaire sur les fruits et légumes devront être adaptés.

– Allègement des cotisations MSA

Les producteurs des viandes bovines ont sollicité le Ministre suite au communiqué indiquant qu'ils allaient être éligibles au dispositif ; se rapprocher du SG pour la préparation de la circulaire

– Mission sucre

Pour accompagner la filière sucrière et réfléchir aux perspectives du secteur après la fin des quotas, une mission sucre post-quotas sera lancée début 2015 pilotée par un binôme DGPAAT/CGAAER. Le DMIAA sera sollicité à cette occasion.

– Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA)

l'arbitrage devrait intervenir le 22/12.

– Contrat stratégique de filière

Le contrat a été signé le 16 décembre, en présence de 3 Ministres et du Président de l'ARF. Malgré l'absence de la FNB, cet événement a été un grand succès.

– CA ONF

le budget de l'ONF pour 2015 a été voté lors du CA du 18 décembre.

– Interprofession France Bois Forêt

Le cabinet de Bercy a validé la mission d'audit CGAAER/IGF. Les missionnaires sont désignés. La mission devrait pouvoir débuter les travaux.

– Visite du Ministre aux Antilles

Elle a lieu du 6 au 8 janvier 2015, d'abord en Guadeloupe puis en Martinique.

Les enjeux à l'horizon 2020 pour les agricultures ultramarines seront définis au niveau de la caractérisation des exploitations, de la place de l'agriculture dans l'économie des territoires et du positionnement des produits sur les marchés locaux et internationaux. Des fiches doivent être préparées.

L'intégration de Mayotte par l'ASP dans le système de paiement des aides surfaciques est en cours. Elle se déroule comme souhaitée et avec une bonne mobilisation des équipes de l'ASP.+

– Notification des primes

Les primes ont été notifiées la semaine dernière. La MAG est attentive aux retours éventuels et aux réponses à apporter.

– Réunion avec le CBCM sur le budget 2015

La proposition DGPAAT de répartition de la mise en réserve a été rejetée par la direction du Budget, à la marge sur le programme 149 et de façon importante sur le 154 ; la DB s'oppose aux exonérations de gel sur le bio, les actions internationales et l'Outre Mer, elle propose de réduire le

niveau de gel (5,5 % au lieu de 8%) sur les dépenses à caractère obligatoire (ICHN, sucre DOM, exonération TODE, IVD) et conteste au passage le caractère « obligatoire » du dégel, elle augmente à l'inverse par effet « déport » la mise en réserve 12 % en AE et 16 % en CP) des mesures « Cournon » (modernisation, installation et MAE). Ce dossier est remonté au cabinet.

Elle propose également de surgeler temporairement l'ICHN et le TODE pour éponger la trésorerie du compte de tiers par lequel transitent les fonds communautaires et dont le déficit pourrait atteindre 300 M€ en 2015. La trésorerie a été abordée. Cette question renvoie à un sujet plus vaste concernant le préfinancement des aides du 2ème pilier, les prélèvements sur le compte de tiers des refus d'apurement et son niveau de trésorerie, sujet qui fera l'objet d'une note au cabinet début Janvier.

– CA de FAM

Le taux de mise en réserve des dispositifs d'intervention a été proposé à 8 %.

– Chambres d'agriculture

Le décret sur les modalités de répartition du fonds de péréquation est en préparation, ainsi que celui relatif à l'application des dispositions de la LAAF relatives au dialogue social. La DGPAAT sera mobilisée au premier rang par la gestion de ce fond de péréquation.

– Plan de campagne

Des réunions ont eu lieu la semaine dernière avec certains des départements les plus en retard dans la mise en oeuvre de la procédure de remboursement. Les choses progressent.

– Rivesaltes

Une réponse doit être apportée à la Commission le 4 janvier au plus tard. La Commission demande notamment des précisions sur les dossiers pour lesquels la dette a été éteinte. Le courrier est parti.

– Export avec la Turquie

A la suite de la note transmise au cabinet, celui-ci a demandé un projet de courrier à la signature du Premier ministre. Dans un contexte relationnel difficile entre les deux pays, il convient de revoir Interbev pour identifier les animaux conformes au cahier des charges turque et qui pourront être exportés rapidement (SRI et SDPM). Il faut être en capacité de répondre concrètement aux demandes des autorités turques.

– Fruits et légumes

Un groupe de contact pêche-nectarine (avec les professionnels de France, Espagne et Italie) doit être mis en place en janvier pour faire le bilan de la campagne précédente. Il conviendra ensuite de voir s'il est possible d'engager une démarche avec l'Espagne pour l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques. Il convient parallèlement de promouvoir des rencontres entre les organisations professionnelles des 2 pays.

– Abattoirs et serres

Le comité de pilotage se réunit une première fois le 22/12 en vue de l'installation du dispositif et mandater FAM à la rédaction des 2 cahiers des charges. L'objectif du 2ème COPIL mi-janvier sera de valider les cahiers des charges et permettre de lancer le dispositif fin janvier.

Une réunion avec Louis Schweitzer et le ministre a eu lieu la semaine dernière et une réunion a lieu le 22/12 au soir au cabinet avec FAM SDPM et la DMIAA pour avancer sur le sujet des serres.

– Entreprises en difficulté

La situation de Sovipor a pu être stabilisée grâce au travail de médiation de la DMIAA, qui s'implique par ailleurs fortement sur le cas de l'entreprise AIM.

– Filières lait

Un cycle de rencontres bilatérales entre la DG et les principaux acteurs économiques de la filière est prévu sur début 2015 et démarre avec un premier RDV mi janvier avec des responsables du groupe Lactalis.

– Installation des exploitations (développement rural 2014-2020)

Il convient de répondre à la commission sur les critères de taille, sur la date d'installation et de pré-installation.

– ICHN (développement rural 2014-2020)

La commission a soulevé certains points : critère de revenu, taux de surface agricole utile (SAU) dans les zones défavorisées, majoration pour les porcins et ciblage sur l'élevage.

– Plan Ecophyto

Le député Dominique Potier remet officiellement le 23/12 au Premier ministre son rapport d'évaluation et de révision du plan Ecophyto. Une réunion des pilotes d'axes du plan Ecophyto est organisée le 23/12 par la DGAL pour analyser ce rapport en vue du comité national d'orientation et de suivi du plan Ecophyto (CNOS) qui se tiendra le 30 janvier. La production d'un plan Ecophyto V2 sera ensuite mise en chantier pour un aboutissement envisagé à l'horizon de mi-2015. La DGPAAT est concernée à plusieurs titres : réseau de fermes Dephy, articulation avec le projet agroécologique, articulation avec la PAC, etc.

– Directive nitrate

La semaine dernière, a eu lieu une visioconférence des ministères MAAF et MEDDE en présence du SGAE et de la RP avec la Commission européenne qui est plutôt sur une position d'attente. Concernant le contentieux zones vulnérables, la DG ENV réserve sa position dans l'attente de l'aboutissement des travaux d'extension et donc de la publication effective des arrêtés préfectoraux de délimitation des zones vulnérables, d'autant que celle-ci va devoir être décalée pour certains bassins hydrographiques par rapport à l'échéancier initialement indiqué. Concernant le contentieux programmes d'actions, au-delà de la NAF du 4 novembre, la DG ENV attend, avant de nous faire un retour global, de recevoir les compléments annoncés par la France pour début 2015 sur les évolutions réglementaires envisagées (critères d'interdiction d'épandage sur sols en forte pente, propositions de modalités de stockage au champ des fumiers compacts pailleux, etc).

– Projet Sivens

La Commission a transmis une mise en demeure à la France, dont la réponse (NAF) sera à faire pour fin janvier 2015. Au-delà de ce projet, qui n'est pas soutenu par le MAAF en l'état et qui sera, quoiqu'il en soit, au minimum revu si ce n'est abandonné, la jurisprudence qui en ressortira peut avoir des incidences importantes sur le positionnement général de la Commission concernant les retenues d'eau et donc plus globalement sur la doctrine en matière de gestion quantitative de l'eau en agriculture.

– Fusion Ubifrance et AFI

Création en janvier 2015 de Business France qui est la fusion d'Ubifrance et d'AFI (Aide pour la faisabilité de l'innovation). Cela va donner un coup d'accélérateur à la fusion de Sopexa et d'Ubifrance.

– SIA

Lors du SIA, un colloque sur l'agriculture et le climat sous le haut patronage du président de la République est en préparation.